

Concours Général de Théologie – Collège des Bernardins
Quatorzième session, année 2013

CROIRE

Épreuve écrite.

Durée de l'épreuve : 4h00

Documents autorisés : la Bible (signets autorisés)

Vous traiterez les deux parties dans l'ordre de votre choix.

Première partie : 10 points.

Vous répondrez de façon succincte à **chacune** des questions suivantes.
(chacune de ces quatre questions compte pour 2,5 points)

- 1) Croire est-il un acte privé ?
- 2) La foi admet-elle le doute ?
- 3) La connaissance scientifique du monde est-elle un obstacle ou un chemin pour la foi ?
- 4) Pourquoi la Vierge Marie est-elle exemplaire dans sa foi ?

Deuxième partie : 10 points.

Vous traiterez **un seul** sujet, à votre choix, parmi les trois sujets suivants.

- 1) Peut-on vivre sans croire ?
- 2) Le "scandale" du mal remet-il la foi chrétienne en question ?
- 3) « La foi et la raison sont comme les deux ailes qui permettent à l'esprit humain de s'élever vers la contemplation de la vérité. » Comment comprenez-vous cette affirmation de Jean-Paul II ?